

# MANANARA

## Gestion durable de la Biosphère de Mananara-Nord

- ❖ **Durée du projet** : 7 ans, prorogation jusqu'au 30/10/2009
- ❖ **Année de première mise en œuvre** : novembre 2002
- ❖ **Bénéficiaires** : organisations paysannes, société civile
- ❖ **Localisation du projet** : Mananara Nord
- ❖ **Rôle et implication du Groupe IC** : Intercooperation en consortium avec l'ANGAP est le mandataire responsable de l'exécution du programme. Intercooperation est particulièrement responsable du volet Développement.
- ❖ **Identité du bailleur de fonds** : Commission Européenne et co-financement du Canton de Vaud, Suisse, Slow Food, ESAPP
- ❖ **Coût total du projet** : 1 900 000 euros
- ❖ **Finalité** : Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts primaires pour la réduction de la pauvreté rurale dans la Biosphère de Mananara-Nord. Au niveau national le programme renforce la réflexion stratégique et les compétences des acteurs impliqués dans la valorisation durable des forêts.
- ❖ **Objectifs de la phase** :
  - ✓ Conserver et étendre la gestion durable des forêts primaires
  - ✓ Réduire la pauvreté rurale
  - ✓ Assurer un renforcement stratégique et politique de la valorisation durable des forêts à travers le transfert de gestion à Madagascar
- ❖ **Les principaux axes de travail** :
  - ✓ Utilisation contrôlée des forêts protégées et conservation des forêts primaires et leur biodiversité exceptionnelle
  - ✓ Valorisation durable des forêts périphériques et transfert de gestion pour la gestion communautaire et durable des forêts villageoises
  - ✓ Augmentation des revenus paysans par l'appui aux activités alternatives aux cultures sur brûlis, par la diffusion des innovations agricoles, commercialisation équitable vanille et par la promotion de l'écotourisme
  - ✓ Désenclavement des communautés forestières par un renforcement de l'accès à l'information et aux échanges d'expériences et par la promotion de l'éducation environnementale des enfants et des familles rurales
  - ✓ Appui à l'émergence des comités de gestion locaux et renforcement des capacités socio-organisationnelles et leur structuration régionale,
  - ✓ Renforcement de capacité des acteurs et services nationaux en matière de recherche, de conservation, de gestion durable de ressources et de développement rural